

A2MBeaulieu - Rapport moral et d'activités 2017

Créée lors de l'Assemblée de constitution du 25 juin 2016, notre association n'a pas encore deux ans d'existence, mais ce qu'elle a réalisé est réellement remarquable. Au 31 décembre 2017, elle comptait 114 adhérents. Le Conseil d'administration, composé de 14 personnes, s'est réuni 2 fois en 2017 pour prendre les décisions qui lui incombent statutairement, notamment la réélection du Bureau après l'A.G. du 31 mars 2017, le suivi de l'état des finances et l'organisation des journées portes ouvertes. Il s'est réuni une fois en 2018 pour préparer l'A.G., faire le point sur la souscription et les travaux en cours et programmer l'organisation des journées des moulins. La gestion quotidienne de l'association a été assurée par le Bureau, tout particulièrement pour l'organisation des chantiers et des journées portes ouvertes. Le site internet (<http://a2mb.jimdo.com>) a été régulièrement alimenté et tenu à jour. Si vous le consultez régulièrement, le rapport qui vous est présenté aujourd'hui ne vous apprendra peut-être pas grand-chose !

L'association a poursuivi la restauration du moulin et veillé à faire découvrir ce patrimoine exceptionnel à un public de plus en plus large, tout en continuant à développer des partenariats et à recueillir des fonds. Les trois points que ce rapport aborde sont donc : les chantiers, les visites et les partenariats.

1. Les chantiers

Les 9 chantiers menés depuis la création de l'association jusqu'à l'AG de l'an dernier avaient permis, vous vous en souvenez sans doute, de nettoyer le moulin et ses machines, la maison et les abords, de remettre le tableau d'électricité en conformité avec les normes en vigueur, de remplacer les canalisations d'arrivée et d'évacuation d'eau, de remplacer le portail du côté de l'impasse Ste-Anne et de commencer l'inventaire des pièces de toute nature conservées à l'étage.

Ces travaux, préliminaires à la restauration de la roue, ont été poursuivis et amplifiés.

Les hangars ont été restaurés, en particulier celui qui protège la roue, dont les poutres ont été remplacées, les tôles refixées et la façade aménagée pour permettre de l'enlever les jours de visite, ce qui rend la roue visible. Ce travail a aussi eu pour effet de faciliter l'accès à la roue pour les gros chantiers de dépose des anciennes aubes et des vieux rayons, et d'installation des nouveaux rayons et des nouvelles aubes. Une petite équipe d'adhérents aussi efficaces que mordus, réunie par notre responsable technique Claude Malbrand, a assuré le bon déroulement de ces chantiers. Les matériaux destinés à la mise en place des rayons et des aubes ont été préparés par les élèves de la section technique du Lycée Thérèse Planiol de Loches. L'atelier lui-même a bénéficié de la réalisation et de la pose d'une fenêtre latérale par un compagnon charpentier.

Si importants soient-ils, ces chantiers n'ont pas été les seuls. En effet, pour rendre le moulin plus accueillant, notamment au moment des visites, d'autres adhérents bénévoles ont nettoyé et fleuri les abords. Un petit jardin des simples a été installé, ainsi que des barrières pour sécuriser le site. L'issue, depuis longtemps fermée en parpaings, à côté de l'atelier, a été superbement décorée en trompe-l'œil. Ce qui était une sorte d'annexe-débaras a été transformé en toilettes sèches, grâce à quelques mains habiles, quelques pots de peinture et au savoir-faire de notre ébéniste-maison.

La petite maison aussi a progressivement fait l'objet d'un lifting : les vitres cassées et les châssis trop abîmés ont été remplacés, le plancher de ce qui est devenu une petite salle de réunion a été réparé, le mur de façade a retrouvé le tuffeau d'origine, qui a été rejointoyé à l'ancienne par un adhérent qui est aussi un spécialiste professionnel de la chose. La cuisine a fait l'objet d'un important nettoyage avant d'être repeinte et de recevoir quelques meubles de cuisine offerts par un de nos membres. L'électricité a été complètement refaite et mise aux normes, et le chauffage installé à demeure.

Pendant ce temps, dans la poussière de l'étage de l'atelier autant que dans la discrétion, une petite équipe a poursuivi l'inventaire de toutes les pièces conservées dans ce grenier, un travail méticuleux qui suppose d'identifier les pièces, de les nettoyer, de les mesurer et de les photographier.

Le 26 juillet 2017 a été signée avec la Fondation du Patrimoine la convention pour lancer la souscription publique destinée à la restauration de l'atelier et de la roue. En janvier 2018, cette souscription avait atteint la somme de 2.952 euros ; la participation de la Fondation du Patrimoine étant de 3.852 euros.

Contrairement à tous les chantiers de rénovation du moulin, menés exclusivement par des bénévoles, la réfection de la toiture de l'atelier a été confiée à une entreprise extérieure. Le chantier a commencé le 3 janvier 2018 et s'est terminé le 26 janvier.

En février dernier, une pompe a été installée pour permettre un arrosage permanent de la roue tout en évitant de faire tourner celle-ci en permanence. C'est aussi en février et mars que la pose des aubes a été réalisée par notre petite équipe. Les adhérents qui le souhaitent ont pu venir se rendre compte sur place du travail en cours les jeudi 15, vendredi 23 et samedi 24 mars dernier.

Avant de clore ce long chapitre sur les chantiers, signalons-en un d'une tout autre nature : pour réaliser trois courts métrages documentaires sur le moulin, et après un repérage en novembre 2017, les élèves de première du Lycée Thérèse Planiol, option cinéma audio-visuel étaient en immersion au Moulin du 19 au 22 février 2018. Ils ont effectué le tournage sur place, le « rushage » et le montage de ces trois films qui seront présentés le mardi 5 juin prochain au cinéma Royal Vigny à Loches.

2. Les visites

Lors des Journées européennes du Patrimoine, en septembre 2016, avait eu lieu la première ouverture du moulin au public sous l'égide de l'association, avec près de 500 visiteurs. Forts de ce succès, et attentifs à améliorer les conditions d'accueil et de visite, nous avons organisé des journées « portes ouvertes » lors des week-ends des 20 et 21 mai 2017 (*Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier*), 17 et 18 juin (*Journées du patrimoine de pays et des moulins*) et 16 et 17 septembre (*Journées du Patrimoine*). Lors de ces dernières, il a malheureusement fallu refuser l'entrée à de nombreuses personnes arrivées trop tard pour pouvoir bénéficier d'une visite convenable. Pour un total de près de 1.500 visiteurs, ces six journées ont évidemment mobilisé à nouveau plusieurs équipes d'adhérents motivés pour assurer l'accueil, les visites guidées, à l'extérieur d'abord, à l'intérieur de l'atelier ensuite, mais aussi la permanence à la buvette et la confection de tartes et gâteaux sucrés ou salés à vendre, car il faut bien compenser un peu la gratuité voulue de l'ouverture au public.

Bien entendu, certains visiteurs enthousiastes sont revenus sur place plusieurs fois. Ils ont ainsi pu apprécier l'évolution du site du Moulin et de sa restauration progressive.

D'autres visites, qualifiées de « privées » parce qu'elles sont demandées par des groupes organisés, ont également eu lieu, mobilisant à chaque fois quelques-uns d'entre nous.

En 2018, l'association entend bien poursuivre ces ouvertures au public. Les dates, connues bien à l'avance, nous permettent même d'assurer une promotion de plus en plus large, entre autres par le biais des sites internet des organisateurs de chacun de ces événements. Notez déjà dans vos agendas - les journées européennes des moulins et du patrimoine meulier, organisées par la Fédération des Moulins de France les 19 et 20 mai 2018 ; - les journées du patrimoine de pays et des moulins, organisées par la Fédération française des Amis des Moulins les 16 et 17 juin 2018 ; - les journées européennes du patrimoine, placées cette année sous le signe de « l'art du partage », les 15 et 16 septembre 2018.

3. Les partenariats

Si la main-d'œuvre des nombreuses bonnes volontés qui interviennent sur les chantiers de restauration du moulin est gratuite, il n'en va pas nécessairement de même des matériaux de toute nature et des outils qu'il faut y employer.

Bien sûr, les adhérents cotisent, modestement. Les donateurs en espèces, adhérents ou non, sont nombreux et la défiscalisation des dons est là pour les encourager. La souscription ouverte par convention avec la Fondation du Patrimoine permet aussi de récolter des fonds. Nous recevons également des dons en nature, comme les plantes qui ornent les abords, des pots de peinture, de l'outillage, du matériel...

Cependant, dès les premiers mois d'existence de l'association, nous avons signé des conventions de partenariat. Avec la Commune de Beaulieu, d'abord, avec le magasin Brico-Marché et l'agence locale du Groupe Vernat, à Loches, la Scierie Moreau à Genillé et la Société de mécanique Franck à La Chapelle-Blanche-Saint-Martin ainsi qu'avec les lycées de Loches Emile Delataille et Alfred de Vigny, fusionnés depuis en Lycée Thérèse Planiol, et cela dès 2016. Sont venus s'y ajouter en 2017 M. Jean-Pierre PETIT, artisan-peintre à Beaulieu, et G2C Incendie (M. Cyril GUERIF).

Que tous ces généreux contributeurs, individus ou collectivités, publics ou privés, soient ici chaleureusement remerciés. Ce rapport devrait leur montrer, si besoin en était, que leurs dons sont judicieusement et efficacement employés.